

Communiqué de presse
Paris, le 10 décembre 2018

Pôle emploi et l'Union des Couveuses d'Entreprises (UCE) signent un accord de partenariat destiné à consolider les parcours professionnels des créateurs d'entreprises

Pôle emploi et l'Union des Couveuses d'Entreprises renforcent leur coopération en signant un accord de partenariat destiné à promouvoir le dispositif des couveuses auprès des demandeurs d'emploi qui envisagent un projet de création d'entreprise.

Ce partenariat, d'une durée de 3 ans, enrichit les services de Pôle emploi à destination des futurs entrepreneurs et augmentent leurs chances de réussite grâce au savoir-faire de l'UCE.

Entreprendre en couveuse revêt de multiples avantages du point de vue du demandeur d'emploi : apprentissage *in situ* du métier de chef d'entreprise, sécurisation du parcours de création et, pour ceux qui ne créeront pas leur société, droit à l'erreur et remobilisation vers l'emploi, forts des nouvelles compétences acquises.

Concrètement, les couveuses permettent aux créateurs de tester leur activité en leur offrant un hébergement juridique, un accompagnement collectif ainsi que des conseils personnalisés pour se confronter directement à leur marché.

En 2017, le réseau de l'UCE a accompagné 5400 entrepreneurs dont 95% de demandeurs d'emploi (60 % d'entre eux sont des femmes).

L'accompagnement en couveuse est un gage de pérennité pour les entreprises créées : au bout de 3 ans, 76 % des entreprises développées dans ces conditions sont encore en activité.

L'UCE en chiffres :

26 200 entrepreneurs accompagnés (durant 15 mois en moyenne)

Un réseau national de 63 adhérents. 253 lieux d'accueil en France, outre-mer et Europe.

Des couveuses généralistes et spécialisées (filière culturelle et artistique, métiers de la création, services à la personne, test agricole, écoconstruction et bâtiment, économie sociale et solidaire, couveuse de commerce...). Lien vers l'interview de Président de l'UCE:

<http://www.emploi-parlons.net/pole-emploi.org/articles/couveuses-dentreprises-et-porteurs-de-projet-une-relation-de-confiance/>

Pôle emploi :

Pôle emploi est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement des entreprises. Pôle emploi s'appuie sur 902 agences de proximité et relais, 145 agences de services spécialisés et 67 plateformes de services. Le site pole-emploi.fr reçoit 45,3 millions de visites par mois.

Contact Presse : Loran Harman 01.40.30.61.12 (loran.harman@pole-emploi.fr)